



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 21h25

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 novembre à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Diane HINGRAY, Maire.

- **24 élus présents** : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

Absents excusés :

- LE GOUEFF Viviane
- COLOMBET Mylène
- CARÉRIC Mélanie
- HARNOIS Jean
- HADDAOUI Sarah

SECRETAIRE DE SEANCE : REMOUE Christine

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 novembre 2023

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la mairie
aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet
à l'adresse suivante : <https://www.pluvigner.fr/deliberations-du-conseil-municipal/>**

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_07_01 VOTE	Désignation du secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne Christine REMOUE comme secrétaire de 29 POUR
N° DEL2023_07_02 VOTE	Approbation du PV du CM du 28/09/2023 : Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité. 29 POUR
N° DEL2023_07_03 VOTE	Finances Budget I. 1. : Clôture de la régie reprographie : Le conseil municipal valide la suppression de la régie « reprographie ». 29 POUR
N° DEL2023_07_04 VOTE	Finances Budget I. 2. : Rétablissement de la fongibilité des crédits au sein du chapitre 65 : Le conseil municipal décide que les articles 6541, 6542, 6553, 6558, 657341, 657351, 657362, 6574 ne sont pas spécifiés. 29 POUR
N° DEL2023_07_05 VOTE	Travaux II. 3. : Avenant à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du restaurant et de la garderie à Bieuzy-Lanvaux : Le conseil municipal valide cet avenant de 9 930 € TTC. 29 POUR
N° DEL2023_07_06 VOTE	Travaux II. 4. : Avenants de travaux pour la rénovation de l'école élémentaire Joseph Rollo : Le conseil municipal valide cet avenant de 939,12 € TTC. 29 POUR
N° DEL2023_07_07 VOTE	Travaux II. 5. : Avenants de travaux pour la rénovation de la salle verte du Goh Le conseil municipal valide cet avenant de 16 160,54 € TTC. 29 POUR
N° DEL2023_07_08 VOTE	Administration générale III. 6. : Vote du montant des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués : Le conseil municipal valide le montant des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués. 22 POUR - 7 ABSTENTIONS

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_07_09 VOTE	Administration générale III. 7. : Majoration des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués : Le conseil municipal valide la majoration des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués. 22 POUR - 7 ABSTENTIONS
N° DEL2023_07_10 VOTE	Personnel et Concertation IV. 8. : Recrutement d'un animateur en contrat d'apprentissage : Le conseil municipal valide cette prise en charge financière. 29 POUR
N° DEL2023_07_11 VOTE	Culture Animation V. 9. : Organisation de la 22ème édition du Festival Méliscènes : Le conseil municipal valide ce projet et cette participation financière de 1 000 €. 29 POUR
N° DEL2023_07_12 VOTE	Commerce Artisanat VII. 11. : Mise en place d'un règlement d'indemnisation des commerçants et artisans en marge des travaux du centre-ville : Le conseil municipal valide ce règlement d'indemnisation. 29 POUR
N° DEL2023_07_13 VOTE	Sport Jeunesse VIII. 12. : Renouvellement de la convention avec la Communauté de communes Auray-Quiberon-Terre-Atlantique pour l'entretien du parcours VTT n°9 : Le conseil municipal valide le renouvellement de la convention avec la Communauté de communes Auray-Quiberon-Terre-Atlantique pour l'entretien du parcours VTT n°9. 29 POUR
N° DEL2023_07_14 VOTE	Monde associatif IX. 13. : Redadeg : attribution d'une subvention pour l'achat de kilomètres : Le conseil municipal valide l'achat de 3 km pour un montant de 600 €. 29 POUR

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_07_15 VOTE	Urbanisme X. 14. : Composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols : Le conseil municipal donne un avis favorable à la composition de cette Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. 29 POUR
N° DEL2023_07_16 VOTE	Urbanisme X. 15. : Acceptation du don d'une parcelle : Le conseil municipal accepte ce don. 29 POUR
N° DEL2023_07_24 VOTE	Urbanisme X. 16. : Acquisition de la parcelle YE 380 en vue de la construction d'une gendarmerie - Rectificatif : Le conseil municipal valide cette acquisition pour un montant de 736 785 €. 289 POUR - 1 CONTRE
N° DEL2023_07_18 VOTE	Environnement XI. 17. : Participation à la Société Publique Locale AQTA Énergies : Le conseil municipal décide : - d'approuver la participation de la commune de Pluvigner au capital de la Société Publique Locale « AQTA Energies » compétente pour fournir des prestations liées à la transition énergétique et écologique, à hauteur d'une action d'une valeur nominale de 500 euros ; - d'approuver le versement de la somme de 500€ en une seule fois correspondant à la participation de la Commune de Pluvigner au capital social de la SPL « AQTA Energies » ; - de désigner M. Emmanuel DOUSSELIN, membre du conseil municipal, en qualité de délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale et en qualité de délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée spéciale ; - d'approuver les statuts de la Société Publique Locale « AQTA Energies », le pacte d'actionnaire et le règlement de l'assemblée spéciale tels que joints en annexe à la présente délibération et d'autoriser Mme la Maire à les signer ; - d'autoriser Mme la Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 29 POUR
N° DEL2023_07_25 VOTE	Environnement XI. 18. : Décision modificative - Rectificatif : Le conseil municipal valide cette décision modificative. 29 POUR

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_07_20 VOTE	Travaux XII. 19. : Attribution du marché pour la construction d'une piste cyclable route d'Auray : Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Eurovia. 29 POUR
N° DEL2023_07_21 VOTE	Finances Budget XIII. 20. : Modification du plan de financement de la piste cyclable route d'Auray : Le conseil municipal valide ce plan de financement. 29 POUR
N° DEL2023_07_22 VOTE	Affaires scolaires XIV. 21. : Attribution d'un budget fournitures scolaires à l'école publique Joseph Rollo pour l'année 2024 : Le conseil municipal décide de maintenir le budget fournitures de l'école publique à 45 € par élève pour 2024. 29 POUR
N° DEL2023_07_23 VOTE	Affaires scolaires XIV. 22. : Attribution d'un budget pour le spectacle de Noël 2023 à l'école publique Joseph Rollo : Le conseil municipal décide de porter la participation de la commune au spectacle de Noël 2023 à 16 € par élève. 29 POUR

Affiché en mairie et publié sur le site internet le 24 novembre 2023,

Le Maire,
Diane HINGRAY

Le secrétaire,
Christine REMOUE